

SCIENCE DU LANGAGE ET COMMUNICATION

Oswald DUCROT

Centre National de la Recherche Scientifique

Il est devenu banal de dire qu'une nouvelle linguistique est née au début du xx^e siècle, issue particulièrement de la réflexion de F. de SAUSSURE, et presque totalement coupée de la recherche antérieure. Aussi excessive que soit cette affirmation, il demeure incontestable que les problèmes et les méthodes de la linguistique ont subi depuis soixante ans une importante mutation. Nous voudrions montrer que cette mutation est liée à la conscience aiguë d'une fonction du langage quelque peu oubliée jusque là : son rôle dans la communication humaine.

A quoi le langage sert-il ? Une question aussi commode à poser a bien sûr été, de tout temps, traitée par les linguistes, les philosophes et les psychologues. Il est d'autant plus curieux que les réponses données soient généralement centrées sur un thème particulier, le rôle du langage dans la constitution de la pensée : on fait remarquer qu'une pensée non parlée serait incapable de se poser en face d'elle-même et de s'apparaître dans l'acte de la réflexion. Ou encore on note que la nécessité d'exprimer une idée par une phrase — c'est-à-dire par une combinaison finie de signes choisis dans un vocabulaire fini — oblige à l'analyser en ses éléments primordiaux, et à expliciter leurs relations mutuelles : la nécessité d'énoncer contraint à mieux concevoir. Toutes les réponses de ce type laissent l'impression que la parole est d'abord un jeu que chacun joue avec lui-même, et où le locuteur est en même temps l'interlocuteur privilégié. Que l'on parle aussi à autrui, que l'on utilise la parole pour faire savoir à quelqu'un ce qu'il ignore, il a longtemps semblé que c'était une fonction seconde du langage, qui résulte mécaniquement de la possibilité d'exprimer la pensée : on s'exprime d'abord, et on devient capable, ce faisant, de communiquer.

Une nouvelle étape de la science du langage a commencé lorsqu'on s'est aperçu que la fonction communicative ne pouvait pas être traitée comme un surplus de la fonction expressive, et le dialogue avec autrui comme un prolongement

du dialogue avec soi. En s'adressant à quelqu'un qui ignore ce qu'on va lui dire, on rencontre en effet des problèmes que ne pose pas l'explicitation d'une pensée dont on est déjà complice. L'étude des langues a pris un cours nouveau quand on a cherché systématiquement comment elles résolvaient ces problèmes : bien des particularités qui, jusque là, n'avaient guère retenu l'attention, ont été d'un coup mises au premier plan.

**

En considérant la fonction communicative du langage, le linguiste gagne d'abord un principe qui permet de choisir, parmi la multitude des phénomènes phonétiques, psychologiques et sociologiques liés à l'usage de la parole, ceux auxquels il s'intéressera. Selon une terminologie devenue traditionnelle, il prend possession d'un principe de pertinence.

Un premier exemple sera emprunté aux études visant à décrire les prononciations. On sait que chaque élément vocal d'une langue est susceptible d'une infinité de réalisations différentes. Si l'on observe attentivement comment les Français — même à l'intérieur d'une collectivité linguistique bien déterminée (par exemple les Parisiens d'une classe socio-professionnelle déterminée) — prononcent le *i*, on trouvera les variations les plus grandes, aussi bien dans l'ouverture que dans la hauteur ou dans la durée. Certaines tiennent aux habitudes individuelles des sujets parlants, d'autres, communes à peu près à tous, sont liées à l'entourage du *i* dans le mot (ainsi le *i* qui précède *d* dans *vide* est toutes choses égales d'ailleurs, sensiblement plus long que celui qui précède *t* dans *vite*). Ces variations, bien qu'elles passent d'habitude inaperçues, sont parfois si importantes que deux *i* peuvent différer plus l'un de l'autre que chacun d'eux de certaines prononciations de *u*. Que peut-on attendre, dans ces conditions, d'une description du son français *i* ? D'après quels critères choisira-t-on, dans ce

fatras d'observations hétéroclites, certains traits que l'on retiendra comme importants, et d'autres que l'on négligera comme accessoires ? Bien plus, l'objet même de la description, à savoir le son *i* n'a qu'une existence très incertaine. Rien n'assure à l'avance que toutes les prononciations enregistrées comme prononciations de *i* ne réalisent pas en fait plusieurs unités linguistiques différentes. Peut-être n'est-ce pas la même réalité linguistique qui apparaît dans *vide, vite, lit ou hâchis*. Peut-être faudrait-il établir, pour chacun de ces quatre *i*, sa propre description. En pastichant une formule de RUSSEL, la description linguistique ne sait trop ni de quoi elle parle, ni ce qu'elle doit en dire.

Si maintenant le langage est considéré comme un instrument de communication, une possibilité apparaît de choisir, à l'intérieur du donné, un ensemble limité de faits linguistiques pertinents. A quoi peut servir en effet, dans un code, un signal qui, tel le son *i* du français, n'a pas de signification (sauf dans le cas particulier où il constitue à lui seul un mot, cf. le pronom *y*), et qui n'est donc généralement pas choisi pour lui-même ? Seulement à distinguer les mots dont il fait partie — et qui, eux, puisqu'ils ont un sens, sont directement choisis — d'autres signifiants refusés. Le *i* de *vite* a pour raison d'être de distinguer ce mot de *voûte, vote, vante*, etc. Ce qui va donc intéresser le linguiste, lorsqu'il décrit le *i* français, c'est son pouvoir différenciateur, c'est-à-dire l'ensemble de traits phoniques qui lui permettent de distinguer un mot d'un autre. On s'apercevra ainsi que la longueur du *i* est indifférente : si j'allonge le *i* de *vite*, je ne produis aucun changement de signification (il faut noter que cette constatation est strictement relative au français : en allemand au contraire il y a des mots qui ne diffèrent que par la longueur du *i*). Est largement indifférent aussi le fait que le *i* soit articulé plus à l'avant ou plus à l'arrière de la cavité buccale : deux mots ne se distinguent jamais par là. La description d'un élément de la prononciation devient alors une tâche bien définie ; il ne s'agit plus d'entasser le plus grand nombre possible d'observations, mais de découvrir les caractères particuliers qui lui permettent de jouer son rôle dans l'économie de la communication.

Bien plus il deviendra possible, dans cette perspective, de résoudre le redoutable problème que nous avons signalé : identifier les apparitions d'un même élément dans des contextes différents. Pourquoi le *i* de *lit* et celui de *hâchis* doivent-ils être rapportés à une même unité alors que leurs différences sont considérables ? La réponse sur laquelle la plupart des linguistes ont fini par se mettre d'accord fait encore intervenir la fonction des sons dans la communication. On notera que les traits phoniques qui permettent de distinguer *lit* de *la, lu, l'eau*, etc. sont ceux-là mêmes qui distinguent *hâchis* de *hacha, a chu, a chaud*, etc. La description des prononciations n'est ainsi arrivée à définir avec un peu de rigueur les objets dont elle traite et le type de renseignements à donner sur eux, que lorsque l'aspect phonique du langage n'a plus été consi-

déré comme un simple vêtement de la pensée, comme une forme extérieure permettant de nous la rendre sensible à nous mêmes, mais comme un moyen pour faire deviner à autrui des informations qu'il ignore¹.

Ce qui vient d'être dit à propos des unités non significatives (les sons isolés) pourrait être appliqué aux signes mêmes de la langue (les mots, par exemple). Les auteurs de dictionnaires se trouvent constamment en face de deux problèmes qu'ils arrivent mal à résoudre. Le premier consiste à déterminer si des formes homonymes constituent des mots différents, *courage*, qui, tantôt, désigne l'audace d'un pilote de compétition, et, tantôt, la résignation avec laquelle un malade supporte la souffrance. Pourquoi s'agit-il du même mot ? Pourquoi ne pas admettre deux mots *courage*, comme on admet deux mots *cousin* selon qu'ils désignent un parent ou un type d'insecte ?

Le second problème est de savoir, parmi les infinies nuances de sens qu'un mot peut prendre selon les contextes, celles qui doivent figurer dans le dictionnaire, comme des virtualités inhérentes au mot lui-même, et celles qui, attribuables à l'influence du contexte, doivent être exclues de la définition. Autrement dit, comment déterminer, dans le sens global d'un énoncé, la part qui revient aux différents mots de cet énoncé ? Considérons par exemple les divers sens de *tête* dans *tête d'épingle, tête de comète, mauvaise tête, se casser la tête, par tête d'habitant, tête de classe*, etc. Devant cette prolifération des lexicographes prennent généralement le parti de donner seulement les sens les plus fréquents, le seuil de fréquence exigible étant déterminé par la dimension du dictionnaire. Un tel critère — dont l'utilité pratique est indiscutable — ne peut guère servir lorsqu'il s'agit de connaître la langue. On voit mal pourquoi la fréquence permettrait de discerner ce qui relève du mot et ce que lui ajoute son entourage.

Si maintenant on replace le mot dans le processus de la communication, on lui attribuera pour seule valeur les indications qu'il fournit à l'interlocuteur. Son sens, dans un contexte donné, ce sont les indications qu'il apporte à la personne qui cherche à déchiffrer le message. Il en résulte que les seuls contextes à considérer pour établir la valeur du mot, sont ceux où il n'est pas nécessaire, où il pourrait être remplacé par un autre mot, ceux donc où il fait l'objet d'un choix. Bien plus, pour savoir ce qu'il signifie dans un contexte de ce type, il faut comparer le sens de l'énoncé entier lorsque le mot étudié s'y trouve, et lorsque s'y trouve un terme concurrent. Si l'on

1. Les recherches sur la fonction communicative des unités phoniques non signifiantes ont reçu le nom de *phonologie*. Un des exposés les plus accessibles de la phonologie est le chapitre 3 des « Éléments de linguistique générale » de A. Martinet (Armand Colin, 1960).

appelle *paradigme* l'ensemble des termes pouvant être introduits à un endroit déterminé de la chaîne parlée, il faut déterminer, pour chaque paradigme où le mot peut entrer, les différences de sens venant de ce qu'on a employé ce mot plutôt qu'un autre élément du même paradigme. Le sens du mot, ce sera l'ensemble de ces différences. Le fait essentiel qui justifie la méthode est que, malgré le grand nombre de paradigmes où entre un mot, le nombre des différences de sens qu'il peut déterminer est assez réduit, les mêmes différences se retrouvant dans une grande variété de paradigmes distincts.

Si nous revenons à l'exemple de *tête* (qui constitue, pour les lexicographes, un problème particulièrement achevé), nous citerons, à titre d'illustration partielle, les traits différentiels suivants : « voluminosité » (perceptible entre autres dans le contexte ... *d'épingle* où *tête* peut être remplacé par *pointe*).

« Supériorité » (cf. ... *de classe* ou *tête* commutée avec *second*, *dernier*...).

« Intellectualité » (cf. *travailler avec sa...* où *tête* commutée avec *bras*, *mains*...).

« Unité » (cf. *par...* *d'habitant* où la commutation se fait avec *couple*, *dizaine*...).

On nous reprochera sans doute de nous être simplifié la tâche en ne considérant que des emplois « figurés » du mot *tête*. Certes la démonstration serait plus longue et complexe si l'on envisageait les emplois dits « concrets », où le mot désigne un élément de la réalité physique (dans notre exemple, une partie du corps) dont la description met en jeu une foule inépuisable de propriétés particulières. Même dans ce cas pourtant, on s'apercevrait que les traits différentiels du mot restent peu nombreux, et qu'ils sont généralement identiques à ceux qu'on enregistre en analysant les emplois « abstraits » ou « figurés ». En envisageant le rôle du mot dans la communication le linguiste trouve donc un critère applicable à tous les mots, et permettant de choisir, parmi leurs innombrables résonances sémantiques, un ensemble limité de propriétés bien définies. La linguistique traditionnelle était bien sûr obligée d'opérer de tels choix, mais elle le faisait sans critère régulier, le descripteur se contentant de mentionner ce qui lui semblait essentiel, et d'omettre les traits qu'il jugeait secondaires².

Quant au second problème signalé, celui de distinguer entre deux mots homonymes et deux variantes d'un même mot, on entrevoit, dans la même perspective, des éléments pour le résoudre. Si l'on fait abstraction de la communication, si l'on se contente de comparer les idées évoquées lorsqu'on cite le courage de l'homme d'action et celui du malade — activité dans un cas, et passivité dans l'autre —, on sera tenté d'admettre deux mots différents. On n'aura certes pas grand

mal à repousser la tentation, mais ce sera plus par conformisme que par raison : l'argument le plus sérieux serait en effet l'identité étymologique des deux emplois, mais cette considération historique est peu à sa place lorsqu'il s'agit de décrire un état linguistique.

Si en revanche on cherche quelles informations le mot étudié peut communiquer dans les contextes envisagés, on s'apercevra que les deux paradigmes sont à peu près équivalents : *courage* s'oppose toujours à *lâcheté*, *faiblesse*, *abandon*. Bien plus, dans les deux cas, les différences de sens dues au choix du mot *courage* sont assez faciles à assimiler. Par exemple, bien que les deux formes de courage s'opposent presque autant qu'elles ne se ressemblent, la différence entre l'attitude courageuse et la faiblesse reste à peu près la même dans les deux cas ; c'est, pour parler rapidement, le contraste entre une tendance dominée et une tendance subie. Il est alors légitime d'attribuer à tous les emplois de *courage* la même valeur informative, et de conclure à l'unicité du mot.

En s'attachant à la fonction de communication — aussi bien pour les signifiants que pour les unités distinctives — la linguistique a donc opéré un progrès important vers son statut de science : elle a enfin délimité son domaine d'investigation. Elle tient désormais un principe d'identification qui lui permet de savoir quels sont les êtres dont elle parle, et un principe de pertinence, pour décider de ce qu'il faut en dire. Il reste à montrer maintenant que cette conquête de méthode bénéficie autant à l'objet qu'à la science, et que la réalité même du langage en est mieux éclairée.

Faute de place nous signalerons seulement un aspect des langues naturelles qui n'a attiré l'attention que lorsqu'on s'est intéressé systématiquement à leur fonction communicative.

Si tout énoncé doit être considéré comme un message, on ne doit jamais oublier, quand on le décrit, qu'il a un émetteur et un destinataire, qu'il est prononcé par quelqu'un et pour quelqu'un. Cette observation permet de préciser la situation du langage humain parmi les codes, naturels et artificiels, utilisés pour la communication. On notera en effet que, pour beaucoup d'entre eux, la signification des messages est toujours indépendante des personnages de l'acte de communication. Un message en morse, par exemple, doit être compris de la même façon quels que soient l'auteur et le destinataire : pour retrouver le texte original qui constitue son sens, il est inutile de savoir pour qui, par qui, où et quand il a été chiffré. Une situation inverse se rencontre avec d'autres codes. Un feu rouge du code de la circulation signifie qu'il est interdit de dépasser l'endroit où se trouve ce feu pendant le temps qu'il dure. C'est dire que la signification transmise par le signal se réfère à la situation du signal dans l'espace et dans le temps. Les circonstances historiques et géographiques de l'émission sont ainsi mises à profit pour constituer le sens du message.

2. Notre analyse du mot *tête* s'est inspirée, en la simplifiant et en l'adaptant à des fins différentes, d'une étude de A.-J. Greimas (« Sémantique structurale », Larousse, 1966, pp. 42-48).

A un niveau de complexité tout différent, le langage mathématique et les langues dites naturelles reproduisent l'opposition du morse et des feux de la circulation. Il est parfaitement inutile, pour saisir le sens d'un texte mathématique, de connaître les circonstances de sa rédaction. Aucun signe du texte ne se réfère, ou ne devrait se référer à elles. Les langues naturelles ont choisi une méthode directement opposée. Toutes celles que nous connaissons comprennent des signes dont le sens doit être compris par rapport aux circonstances de leur production. Comment savoir qu'un certain message *je te vois* indique que Pierre voit Paul, si l'on ne sait pas qu'il a été formulé par Pierre et adressé à Paul ? Pour comprendre, de même, qu'un certain message *Jacques viendra ici* annonce la venue de Jacques en un lieu bien déterminé à partir d'une date bien déterminée, il faut savoir où et quand l'énoncé a été produit : l'adverbe *ici* et le temps du verbe *venir* ne prennent de sens qu'en fonction de ces circonstances.

On peut aller plus loin. Non seulement la technique de communication utilisée par les langages naturels rend possible de les classer dans une typologie des codes, mais on peut, à l'intérieur de chaque langue, établir une division importante parmi ses signes, selon que leur sens est ou non lié à leur emploi. Cette division coupe la division traditionnelle en parties du discours, et permet de scinder chaque partie du discours en classes opposées. C'est pour les adverbes de temps et de lieu que la situation est la plus claire en français. Dans le tableau qui suit, la première colonne comporte des signes indifférents à leur emploi, et la deuxième, des signes équivalents, mais qui font référence à l'acte de communication :

ici	là
demain	le lendemain
aujourd'hui	ce jour-là
en ce moment	à ce moment

Si l'on considère maintenant les temps des verbes, la situation est un peu plus compliquée. Il n'existe pas, en français en tout cas, de temps qui ne puisse se référer au moment de l'énoncé. Ce qu'on doit donc distinguer, ce sont, d'une part, les temps qui s'y réfèrent toujours, et, d'autre part, ceux qui s'y réfèrent seulement quelquefois. Dans la première catégorie on placera les temps du passé et du futur : quand je dis *Pierre viendra*, la seule indication temporelle que je fournis sur la venue de Pierre est qu'elle est postérieure au moment où je parle ; de même le passé de *il est venu* désigne simplement une époque antérieure à celle de mon énoncé. Dans la catégorie opposée on situerait le présent, qui se réfère parfois au moment de l'énoncé (*la mode est aux jupes courtes*), mais peut aussi s'en dégager, et servir à exprimer une proposition située hors du temps (*les hommes sont mortels*). On ne s'étonnera pas de l'asymétrie des deux catégories ainsi définies, dont la première repré-

sente seulement, semble-t-il, un cas particulier, une restriction de la seconde. Cette asymétrie est de règle dans toutes les oppositions linguistiques (cf. l'opposition *femme — homme*, dont le deuxième terme peut désigner tous les êtres désignés par le premier).

C'est sans doute dans la catégorie des « pronoms personnels » que la division établie d'après la référence ou l'absence de référence aux circonstances du message sera la plus significative. On séparera la catégorie formée par *je, tu, nous, vous*, pronoms qui renvoient toujours aux protagonistes du dialogue, et celle des pronoms de la troisième personne, qui s'y réfèrent parfois, (lorsque l'être désigné par *il* assiste au dialogue, mais est défini comme n'y participant pas), et peuvent ne pas s'y référer du tout (lorsque *il* est simplement le substitut d'un mot quelconque de la phrase ; dans ce cas *il* peut, en français au moins, renvoyer aussi bien à un objet ou à un animal qu'à une « personne »).

Cette classification des pronoms selon le mode de communication mis en jeu nous semble révélatrice à un double titre. D'abord son acquisition marque une étape importante dans l'apprentissage de la langue. Pendant longtemps l'enfant traite *je* et *tu* (ou, plus souvent, *moi* et *toi*) comme tous les autres mots. Il se sert de *moi* pour se désigner lui-même considéré non comme un acteur de la communication, mais comme un être particulier du monde, dont *moi* est le nom. Aussi s'étonne-t-il (quelquefois il s'en scandalise) d'entendre d'autres personnes dire *moi*. De même *toi* est une sorte de nom commun attaché à tous ses interlocuteurs possibles, et non pas le moyen de désigner la personne à qui il parle, en tant, et en tant seulement qu'il lui parle. *Toi* désigne la qualité d'interlocuteur éventuel, et non pas la fonction d'interlocuteur effectif. Que *toi* et *moi* puissent s'interchanger selon les péripéties de la communication, c'est là une découverte assez tardive, et qui marque l'accès à une nouvelle compréhension du langage.

Qu'il s'agisse même de bien plus, et sans doute d'une nouvelle compréhension des relations humaines, c'est ce que fera ressortir une deuxième remarque. On notera que dans toutes les langues connues la distinction entre les êtres qui sont des personnes et ceux qui sont des objets, animés ou inanimés, distinction marquée par exemple en anglais par le jeu de *he* et de *it*, est subordonnée à une distinction première entre les protagonistes de la communication d'une part (*je* et *tu*) et les êtres dont il est question dans la communication, (la troisième personne, éventuellement, scindée en *he* et *it*). Tout se passe donc comme si la représentation fondamentale de l'être humain dans la langue le situait comme personnage de la communication. L'homme n'est pas d'abord, dans la conscience linguistique, une sorte d'objet particulier, défini par des qualités spécifiques, c'est avant tout l'interlocuteur, l'être dont le *je* désigne la même réalité que notre *tu*, dont le *tu* désigne la même réalité que notre *je*. Lorsque l'enfant saisit le mécanisme qui fait jouer le *toi* et le *moi*, il s'agit donc de bien plus que de la découverte d'un procédé de communication ingénieux et écono-

mique : l'enfant fait son entrée dans le monde de la réciprocité humaine³.

La linguistique, nous l'avons vu d'abord, n'a pris rang de science que lorsqu'elle s'est mise à considérer les langages comme des moyens de communication : seul ce point de vue lui a fourni des critères suffisamment précis pour délimiter sans équivoque son champ de recherches. Utile à la clarté méthodologique, cette perspective s'est d'autre part avérée révélatrice de l'objet. Elle a notamment fait apparaître un caractère

3. Sur l'utilisation, pour la communication, des circonstances de la communication, et sur le problème particulier des pronoms, voir notamment les « Problèmes de linguistique générale » de E. Benveniste (Gallimard, 1966, chapitres 18, 19, 20 et 21).

remarquable des langages naturels, l'exploitation systématique, aux fins de la communication, des circonstances dans lesquelles celle-ci a lieu. Parmi ces circonstances on a enfin noté l'insistance particulière avec laquelle le langage se réfère aux deux protagonistes de l'acte de communication, représentés par deux pronoms ou par deux personnes verbales en situation de réciprocité. La fonction communicative du langage, qui avait paru au début s'opposer à sa fonction expressive la rejoint donc finalement. Dans sa façon même d'organiser la communication, le langage exprime une réalité humaine essentielle. Imposer au sujet, lorsqu'il veut parler de lui, la banalité de ce mot *je* qu'autrui va tout de suite reprendre à son compte, c'est rappeler sans cesse que l'affirmation de soi passe par la reconnaissance de l'autre.